

Données personnelles

La DGDDI s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données, effectués à partir de DELTA T soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Politique de protection des données

DELTA T limite la collecte des données personnelles au strict nécessaire (minimisation des données).

Finalités

DELTA T permet :

- la gestion des mouvements de transit au départ, au passage ou à destination de la France, ainsi que des procédures de recherches
- l'aide au contrôle douanier à la circulation
- lutte contre la fraude au régime du transit.

Bases légales

Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale du responsable de traitement (art. 6 1° c) du RGPD).

Le traitement relève des dispositions suivantes :

- article 6 et 16 du code des douanes de l'Union
- article 10 du règlement d'exécution (UE) 2015/2447 de la Commission du 24 novembre 2015

Catégories de données traitées

- Identification et adresse du titulaire du régime, de l'expéditeur et du destinataire, du garant, de l'opérateur
- Données de connexion
- Données relatives à la déclaration
- Données relatives au moyen de transport

Durées de conservation

- Les données sont conservées six ans à compter de la dernière utilisation du système, hors contentieux.
- Les données de connexion sont conservées 30 jours.

Source des données

- Indirecte pour l'adresse du titulaire du régime, de l'expéditeur et du destinataire de la marchandise

- Directe pour les autres données

Personnes concernées

Opérateurs économiques recourant au régime du transit de droit commun : titulaire du régime du transit, transitaire, personne chargée de notifier l'arrivée des marchandises.

Catégories de destinataires

- Agents des douanes françaises
- Opérateurs économiques recourant au régime du transit de droit commun
- Fonctionnaires de la Commission européenne

Transfert hors UE

Les données de DELTA T peuvent être transmises à l'administration des douanes de la Suisse, du Liechtenstein, de la Norvège, de l'Islande, de la Macédoine du Nord, de la Serbie, de la Turquie, du Royaume-Uni et de l'Ukraine. Ce transfert est prévu dans le cadre du règlement (UE) 952/2013.

Exercer vos droits

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant ou les faire rectifier. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données, et d'un droit d'effacement des informations figurant dans DELTA T.

Pour toute information ou exercice de vos droits Informatique et Libertés sur les traitements de données personnelles gérés par la DGDDI, vous pouvez contacter le responsable de traitement :

- En envoyant un courriel à : dg-comint1-transit@douane.finances.gouv.fr ;
- En envoyant un courrier à :

DGDDI – Sous-direction du commerce international
Bureau de la politique du dédouanement (COMINT 1)
Cellule Transit
11, rue des deux communes
93558 Montreuil cedex

Si après avoir contacté le responsable de traitement, les personnes concernées estiment que leurs droits ne sont pas respectés, elles peuvent saisir :

- **Soit le délégué à la protection des données des ministères économique et financier :**

Le délégué à la protection des données des ministères économiques et financier
Service du numérique
139, rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12
le-delegue-a-la-protection-des-donnees-personnelles@finances.gouv.fr

- **Soit ses référents au sein de la DGDDI :**

Direction générale des douanes et droits indirects
Bureau des affaires juridiques et contentieuses (JCF1)
Cellule protection des données
11 rue des deux communes 93558 MONTREUIL CEDEX
protectiondesdonneesdouane@douane.finances.gouv.fr

Si une personne concernée estime après contact avec le service des affaires juridiques de la DGDDI ou avec le DPD que ses droits ne sont pas respectés, elle peut adresser une réclamation à la CNIL sur le site <https://services.cnil.fr> .